


Intégration de la production éolienne au réseau de transport

Ligne à 315 kV du parc éolien de **Lac-Alfred**



Le parc éolien de Lac-Alfred, d'une puissance de 300 MW, compte parmi les quinze projets retenus dans le cadre du deuxième appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution pour l'achat d'électricité produite à partir d'énergie éolienne.

Pour intégrer la production de ce parc à son réseau de transport, Hydro-Québec TransÉnergie doit construire une ligne monoterne à 315 kV d'environ 28 km entre le poste du promoteur éolien de Lac-Alfred et la ligne de Rimouski-Matapédia.

Hydro-Québec TransÉnergie a confié à Hydro-Québec Équipement le mandat de mener les études d'avant-projet relatives à la nouvelle ligne à 315 kV pour l'intégration au réseau de la production du futur parc éolien de Lac-Alfred de Saint-Laurent Énergies.

Renseignements généraux

Janvier 2009



Zone d'étude

La zone d'étude du projet (voir la carte ci-dessous) couvre une superficie d'environ 400 km². Elle contourne le lac à la Croix et la Seigneurie du Lac-Mitis et englobe la ligne à 315 kV existante à laquelle la ligne projetée se raccordera.

D'une largeur moyenne de 7 km et d'une longueur d'environ 58 km, la zone d'étude sera répartie en 2 secteurs d'environ 29 km chacun, de part et d'autre du lac à la Croix : le secteur ouest et le secteur est. Le secteur ouest comprend une partie du territoire des municipalités suivantes : Saint-Charles-Garnier, La Rédemption, Lac-des-Eaux-Mortes et Lac-à-la-Croix, qui sont situées dans la municipalité régionale

de comté (MRC) de La Mitis. On y retrouve également une partie du territoire non organisé de Lac-Alfred, situé dans la MRC de la Matapédia. Le secteur est comprend une partie du territoire des municipalités suivantes : Sainte-Irène, Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, Lac-Alfred et Rivière-Vaseuse, qui sont situées dans la MRC de La Matapédia.

Les terrains susceptibles d'être touchés par le projet sont tantôt du domaine public, tantôt du domaine privé.



Enjeux environnementaux

- Voici les principaux enjeux environnementaux du projet :
- la Seigneurie du Lac-Mitis, qui comprend le lac à la Croix ;
 - les rivières Mitis et Mistigouèche ;
 - la zone d'exploitation contrôlée (zec) de la Rivière-Mitis ;
 - les érablières ;
 - les terres en culture et le territoire agricole protégé ;
 - le paysage à protéger ;
 - les espaces résidentiels et les espaces destinés à la villégiature et aux loisirs.

Démarche méthodologique

Au cours des prochains mois, Hydro-Québec Équipement effectuera des inventaires environnementaux et des études techniques dans la zone d'étude afin de bien connaître le milieu d'accueil de la ligne projetée. Par la suite, l'équipe de projet déterminera des corridors à l'intérieur de cette zone d'étude.

Des inventaires plus détaillés permettront ensuite de définir un ou plusieurs tracés de ligne. Enfin, l'analyse des résultats des études environnementales détaillées, techniques, économiques et sociopolitiques permettra de déterminer le tracé préférable pour la ligne à 315 kV qui reliera le parc éolien de Lac-Alfred au réseau d'Hydro-Québec.

Principaux critères techniques

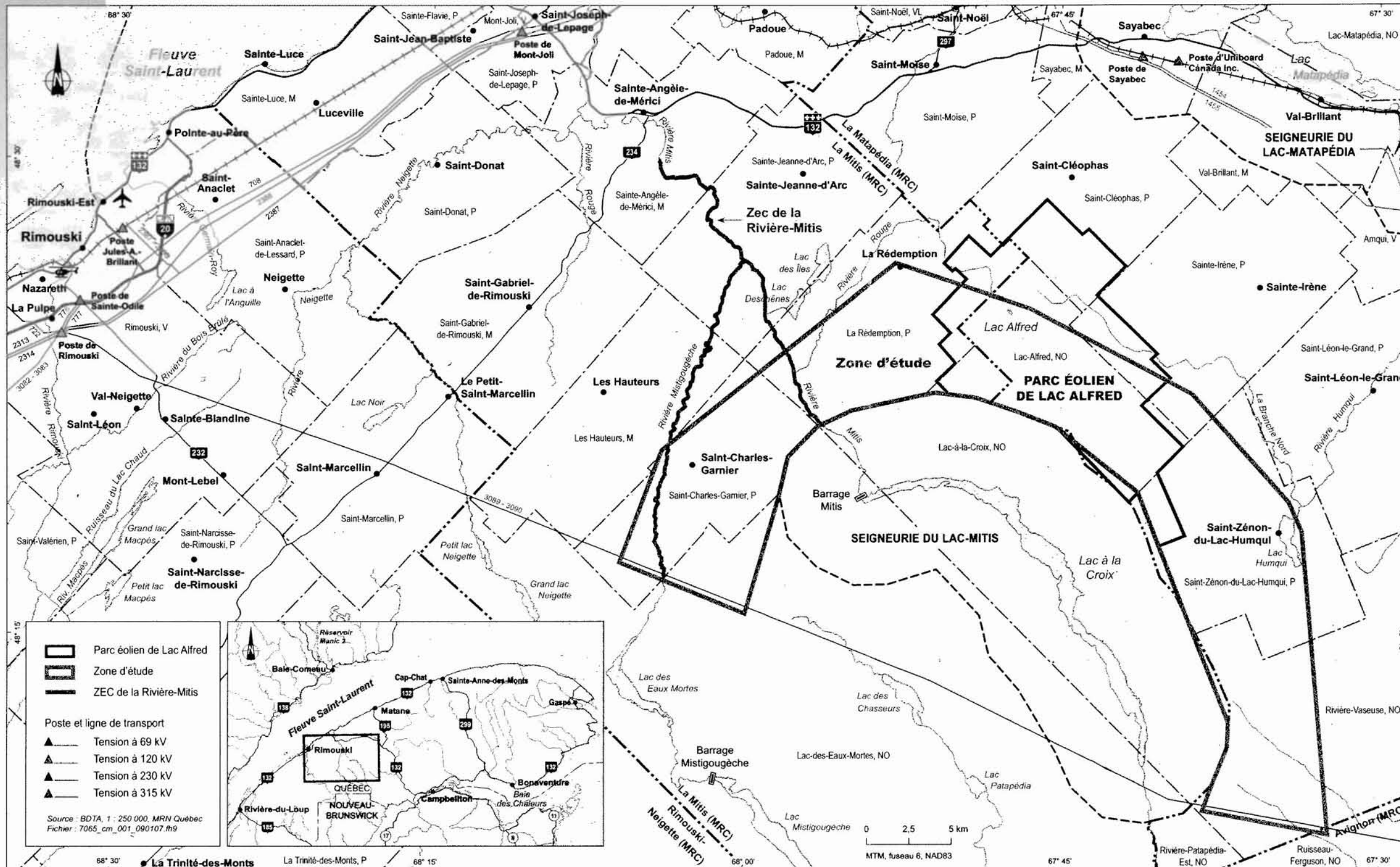
- Prendre en considération les secteurs au relief accidenté.
- Tenir compte des zones de givre et corridors de vents.
- Rechercher la proximité des chemins d'accès pour la construction.
- Rechercher les sols présentant une bonne capacité portante.

Principaux critères environnementaux

- Limiter les impacts sur les milieux habités et sur les équipements récréatifs.
- Prendre en compte les habitats fauniques et floristiques particuliers.
- Se préoccuper des paysages et des érablières.
- Préserver dans la mesure du possible les éléments environnementaux valorisés par le milieu.

Sur le plan technique, le parc éolien est situé dans une zone montagneuse caractérisée par un relief très accidenté, ce qui présente des difficultés pour la construction.

De plus, des zones potentielles d'amplification du givre et des vents doivent être prises en considération pour la conception des supports et le choix d'un corridor et d'un tracé du fait de leurs importantes répercussions sur la fiabilité des lignes.



Participation du milieu

Hydro-Québec mettra en œuvre un programme de participation publique afin d'établir un dialogue tout au long des études. L'entreprise pourra ainsi tenir compte des attentes et des préoccupations exprimées par la population et les principaux intervenants du milieu de façon à adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.

Calendrier des activités

AVANT-PROJET

Information générale	Printemps 2009
Information-consultation	Été 2009
Information-décision	Automne 2009

PROJET

Demande des autorisations gouvernementales	Été 2010
Obtention des autorisations gouvernementales	Été 2011
Déboisement	Été 2011 à automne 2011
Construction	Hiver 2012 à été 2012
Mise en service initiale de la ligne	Été 2012

www.hydroquebec.com